

Challenge Francophone 2019

Consignes et critères

Chaque équipe doit fournir à l'ACEE un document de **3 à 5 pages** présentant son idée d'entreprise. Le document doit contenir les informations suivantes :

- Description de l'entreprise (mission, vision, valeurs, positionnement, structure, etc.)
- Analyse du marché (public cible, besoins, concurrence, faisabilité, etc.)
- Description du produit ou du service
- Stratégie marketing (4P : produit, prix, communication (promotion), distribution (place), etc.)

Le document devra avoir une page couverture sur laquelle figureront les noms des membres de l'équipe, l'institution scolaire et le nom du projet.

INNOVATION ET CRÉATIVITÉ

/25

Originalité du concept;
Pertinence du produit/service en
tant que besoin à combler.

ANALYSE DU MARCHÉ

/25

Identification adéquate de
la cible;
Définition du besoin à
combler;
Identification de la
concurrence;
Étude de faisabilité.

STRATÉGIE MARKETING

/25

Explication adéquate des 4P
- Produit
- Prix
- Promotion/communication
- Place/distribution

RÉALISME DU PROJET

/5

Projet applicable tant en
sol québécois qu'en sol
européen.

QUALITÉ DE LA PRÉSENTATION

/10

Bonne structure;
Qualité du visuel;
Respect des consignes.

QUALITÉ DU FRANÇAIS ÉCRIT

/10

Qualité de l'orthographe
et de la syntaxe.

Le document devra être transmis en format
PDF par courriel à info@acee.qc.ca d'ici le
lundi 29 avril 2019, midi.